

Réunion organisée par :



Avec le soutien de :



En partenariat
avec



Compte rendu du Réseau Guinée du 01/07/2025 :

Programme de la rencontre :

- **14h00 – 14h30** : Actualités des participants
- **14h30 – 15h00** : Retour d'expérience – *Projet d'accès à l'eau potable à Timbi Touni* (Hamap / ADTTF)

Présentation générale du projet et focus sur l'outil de suivi informatique du service d'eau potable

- **15h00 – 15h30** : Échange avec les participants
- **15h30 – 16h00** : Discussion ouverte sur le thème de l'assainissement : Échanges libres autour des problématiques rencontrées et des pistes de solutions.

Structures participantes : Inter Aide, Charente-Maritime Coopération, Aquassistance, Occitanie Coopération, Nantes Métropole, Agence de l'Eau Adour Garonne, Palabre 05, Le Partenariat, Le Département de Charente-Maritime, Guinée 44, Eau17, Hamap.

1. Retour d'expérience – Projet d'accès à l'eau potable à Timbi Touni (Hamap / ADTTF) :

[La présentation est disponible ici.](#)

Questions/ réponses :

1) Comment sont relevés les compteurs ?

Tamara (Hamap) : Il faut absolument une connexion internet pour que le releveur puisse mettre à jour en ligne les relevés du compteur. Le relevé est généralement fait 1 fois par mois sur l'application par des releveurs. 2 tablettes ont été fournies et le projet a pris en charge 1 an d'abonnement internet au début du projet. Le logiciel permet d'analyser le comportement des usagers (par exemple ils payent 3 factures en 1 fois avec appui de la diaspora). Le projet a pris en charge le salaire d'un agent d'exploitation depuis 2 ans qui s'occupe des relances, et de

l'exploitation du service, mais à la fin de l'année, l'UGSPE pourra payer cet agent de manière autonome.

2) Quel est le coût d'installation et de maintenance du logiciel ?

Tamara (Hamap) : L'investissement a été pris en charge par le projet, mais le coût de fonctionnement devrait être couvert à la fin de l'année par la tarification du service. Il existe différents types d'abonnements au logiciel, mais la formule basique est à 3500€/ an. Aujourd'hui, on compte 400 branchements privés, mais pour être rentable il faudrait arriver à 500. Le prix de l'accès à un BP est subventionné pour les foyers les plus modestes.

3) Par rapport à la chloration, est-elle réalisée à domicile ou sur le réseau ?

Tamara (Hamap) : La chloration a lieu au niveau du château d'eau via un distributeur automatique et l'exploitant dispose d'un kit pour l'analyse de l'eau. Mais les usagers évoquent un problème de goût et l'UGSPE a tendance à couper la chloration donc Hamap poursuit les sensibilisations à ce sujet.

4) Par rapport à l'UGSPE, combien de personnes sont membres ?

Tamara (Hamap) : L'UGSPE compte 5 personnes. L'UGSPE est une association structurée avec une assemblée générale annuelle, des statuts et un compte en banque. A plus long terme, on pense à comment faire interagir les UGSPE entre les communes pour favoriser la création d'une dynamique. Sur un autre village, ils utilisent, sans appui d'Hamap, le même logiciel donc on pourrait imaginer des échanges de pratique entre ces comités de gestion. Nous aimerais également répliquer le projet à Timbi Madina. Deux plombiers ont également été formés par l'entreprise MTK dans le cadre du projet.

5) Vous utilisez un logiciel sur PC et tablette, avez-vous éprouvé des difficultés pour trouver des personnes pour le gérer, n'avez-vous pas été confrontés au problème de l'analphabétisme ?

Tamara (Hamap) : Oui, nous avons eu aussi des difficultés aussi, mais il y a quand même des jeunes formés grâce à la proximité avec Labé. Le problème a été surtout de trouver une personne impliquée et prête à rester dans la localité. Nous avons finalement appuyé une personne employée à la commune qui a la confiance des habitants. Il faut trouver des gens qui vont rester et c'est ça la principale problématique (plus que de trouver des gens formés).

6) Avez-vous remarqué une différence dans la consommation de l'eau entre la saison des pluies et la saison sèche ?

Tamara (Hamap) : Oui, il existe une différence importante de consommation entre saison sèche et saison des pluies.

7) Par rapport à la commune, comment gérer le turn-over au niveau des ressources humaines et leurs implications dans le service ?

Tamara (Hamap) : Nous cherchons à mieux structurer les services de la commune. Il n'existe pas de formule magique, mais c'est un axe important dans les années à venir.

8) Quelle est la place du SNAPE, comment les UGSPE ont été formés ?

Tamara (Hamap) : Le SNAPE n'a pas été un frein, mais il ne s'implique pas vraiment sur le plan technique ou financier. Ils ont été informés par contre de toutes les étapes du projet et ils passent les mêmes messages que nous sur le paiement de l'eau par exemple.

Concernant la formation des UGSPE, nous utilisons une approche empirique et l'entreprise MTK a formé les plombiers, l'expérience de la diaspora qui échange avec l'UGSPE est également un point fort. L'exploitation du STEFI a permis de faire monter en compétence l'UGSPE. Les sensibilisations ont été réalisées par l'UGSPE et des associations locales.

9) Existe-t-il une relation entre l'UGSPE et la commune ?

Tamara (Hamap) : Avant la Délégation Spéciale, le projet était soutenu par le maire. Avec la délégation spéciale, il y a moins d'implication. Mais le renforcement des services eau de la commune est un axe de développement futur du projet.

10) Question du modèle économique du service ? Comment arriver à l'autonomie financière ?

Tamara (Hamap) : Le compte d'exploitation prévisionnelle avait anticipé les charges de la maintenance préventive, mais la baisse importante de la consommation aux bornes-fontaines n'avait pas été anticipée. On avait misé sur 300 branchements privés pour être rentable, aujourd'hui on sait que la rentabilité sera plutôt atteinte avec 500 BP. L'offre d'installation du logiciel ne sera pas de 3500€ par an, une fois le lancement passé, il y a moins de frais sur le logiciel. Toutes les recettes de l'eau ont été utilisées pour faire certaines extensions. Pour atteindre les 500 branchements, le SEDIF nous a subventionnés pour 80 BP supplémentaires. D'autant plus que les BP sont importés pour des raisons de qualités. Ce qui a donc entraîné des coûts plus importants.

Échange libre autour de la thématique assainissement :

Aquassistance : Sur le projet à Maci centre, nous avons mis en place des latrines publiques principalement pour la mairie et la sous-préfecture. Pas de gestion de l'UGSPE, elles sont peu utilisées.

Concernant les sensibilisations, nous avons dû faire nous-mêmes les formations, avez-vous trouvé des prestataires locaux pour réaliser les sensibilisations ?

Nous constatons également qu'il faut absolument que l'UGSPE puisse avoir des personnes dédiées à l'hygiène parmi ses membres. Nous serions intéressés d'avoir des contacts d'associations locales sur ce sujet.

Inter Aide : Nous sommes intéressés par la thématique, mais il est difficile de trouver des retours d'expériences adaptés au contexte rural au niveau des latrines familiales notamment. Nous travaillons sur la méthode ATPC conformément aux recommandations du ministère. Il s'agit d'une stratégie sur 3 phases (avant déclenchement, déclenchement, post déclenchement). On étudie la situation sanitaire dans chaque communauté et nous intervenons ou pas. Pour le déclenchement, on se base sur le sentiment de dégout et de honte pour impulser la construction de latrine. Il y a un engagement pris par les communautés avec un plan d'action établi par la communauté elle-même puis les animateurs aident à faire le suivi de la mise en œuvre du plan d'action.

Le principal obstacle est lié au manque de financement au niveau des ménages, et à la difficulté à maintenir un engagement dans le temps. Et parfois même le refus de le faire. Les autorités ont du mal à nous accompagner dans le suivi.

La stratégie nationale de la DNACV est inspirée directement de la stratégie UNICEF. Pour le moment Inter Aide a suivi leurs recommandations, mais nous essayerons dans l'avenir de proposer des adaptations selon nos observations. Sur le plan type des latrines dans les ménages, nous n'imposons pas de modèle. Cependant il y a un [guide par GWI](#) sur lequel on s'appuie pour conseiller les communautés sur différents modèles (traditionnels en terre et en ciment) dans la majorité des cas, les communautés construisent une nouvelle latrine lorsque la première est pleine, en zone rurale ils ont la place ! Et on fait attention par contre à ce qu'ils choisissent un bon endroit, assez loin des points d'eau !

Le Partenariat : nous avons réalisé un diagnostic au niveau des communes en fonction de l'état des latrines et ce qu'il faudrait pour les réhabiliter en évaluant les besoins de financement. Il est important de pouvoir suivre l'état des latrines dans chaque type de configuration, nous ne savons pas encore si nous allons travailler au niveau familial (questionnement/ diag en cours) et avec quels acteurs.

Pour la sensibilisation, nous travaillons avec la société civile et les agents de santé.

Hamap : Nous avons la volonté de travailler sur le volet assainissement, et l'idée d'associer les agents de santé est plutôt pertinente. Sur la méthode ATPC : avez-vous des recommandations ? Comment vous faites pour l'entretien des latrines ? Plan type de latrine ? Traitement des boues de vidange ?

Guinée 44 : Sur la commune de Kindia, l'Agence Communale de l'Eau et de l'Assainissement est soutenue par 4 communes. Sur les déchets liquides, nous sommes en train de mettre en place la collecte des déchets avec des petites et moyennes entreprises de la région, nous prévoyons également la construction d'une station de traitement des boues de vidange. Concernant le maillon d'accès de l'assainissement, nous recommandons l'utilisation des latrines Ecosan.

Département de Charente-Maritime : Nous avons fait de l'assainissement en milieu rural, mais c'est très complexe. La structuration de l'interco était demandeuse de beaucoup d'efforts et du renfort des équipes à long terme. Nous n'avons pas pu pérenniser cette activité en dehors de financement de projets. Le sujet qui nous bloque aujourd'hui est la lourdeur de ce que ça génère en termes d'investissement surtout en zone urbaine à Boffa. En milieu rural, c'est la distance entre les sites qui empêche de traiter le sujet. On a quelques actions ponctuelles sur le sujet par exemple le nettoyage des déchets solides sur les ports commerciaux de Boffa. Quelques latrines sur le port de Boffa et dont l'entretien est compliqué, car défaillance d'accès à l'eau et problème de gestion des latrines.

Pour aller plus loin :

Pour en savoir plus sur la méthode ATPC :

- [Manuel du facilitateur ATPC](#)
- [Guide Pratique ATPC](#)

Concernant la construction de latrine :

- [Guide pratique pour la construction de latrine à simple fosse](#)
- [Plans de latrines](#)
- [Choisir des solutions techniques adaptées à l'assainissement liquide](#)

Concernant la maintenance des PMH :

- [Enquête sur les réparateurs de pompes dans les communes rurales de la préfecture de Kankan, 2025, Inter Aide.](#)